

Comité exécutif du 4 avril 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon de la mairesse, le 4 avril 2019.

PRÉSENTS : M. Michel Potvin, maire suppléant, M. Jonathan Tremblay, vice-président, MM. Marc Bouchard et Carl Dufour, conseillers.

ABSENTE : Mme Josée Néron, mairesse.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS :

Mme Nadia Bergeron, attachée politique, Mme Guylaine Houde, directrice du service des sports, de la culture et de la vie communautaire (partie de la séance), M. Jean-François Boivin, directeur général, Mme Caroline Dion, greffière.

À 8 h 00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 RECONNAISSANCE EXCEPTIONNELLE D'ORGANISMES

VS-CE-2019-287

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté le 4 juin 2018 une politique de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT que certains organismes exercent leur mission hors des secteurs d'activités de la politique de reconnaissance;

CONSIDÉRANT que certains organismes présentent des particularités telles qu'ils ne peuvent être analysés dans le cadre de la politique de reconnaissance;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay reconnaisse les organismes de la liste suivante :

- Conseil des arts de Saguenay
- Équipe de hockey midjet développement AAA du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Espoirs AA du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Fondation pour l'élite baieriveraine
- Fondation TIMI
- Groupe Inclusia (cible-action)
- Jonquière Médic
- Journal « Au courant du lac »
- Journal « La vie d'ici »
- La Fondation de ma vie
- Les Entreprises jeunesse
- Maison de quartier de Jonquière
- Marquis de Jonquière
- Premiers Secours Saguenay
- Promotion Saguenay
- Sauvetage 02
- Société de gestion de la zone portuaire de Chicoutimi
- SPCA Saguenay
- Conservatoire de Musique de Saguenay

Sous réserve qu'ils déposent au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire les

Comité exécutif du 4 avril 2019

documents suivants, et que ceux-ci soient mis à jour annuellement au plus tard le 31 août de chaque année :

- Lettres patentes de l'organisme
- Copie à jour des règlements généraux
- États financiers
- Prévisions budgétaires
- Copies des polices d'assurance
- Procès-verbal de l'A.G.A.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 VENTE POUR TAXES 2013 – VILLE DE SAGUENAY – ACTE DE VENTE DÉFINITIVE

VS-CE-2019-288

CONSIDÉRANT que Ville de Saguenay demande de lui consentir un acte définitif sur l'immeuble qui lui a été adjudgé lors de la vente pour taxes;

CONSIDÉRANT que le 20 juin 2013, la Ville de Saguenay a procédé à la vente à l'enchère publique des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires;

CONSIDÉRANT que le 20 juin 2013, Ville de Saguenay s'est vu adjuger le lot 3 804 231, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chicoutimi, pour un montant de 516.95 \$, représentant le montant des taxes municipales et scolaires, de même que les intérêts et frais, en regard de cet immeuble;

CONSIDÉRANT que l'ancien propriétaire, Monique Gaudreault, ne s'est pas prévalu de son droit de retrait dans l'année suivant son adjudication;

CONSIDÉRANT que Ville de Saguenay est en droit d'obtenir un titre définitif en regard de cet immeuble;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay accepte et approuve les termes de l'acte définitif à intervenir avec Ville de Saguenay, relativement à l'immeuble connu comme étant le lot 3 804 231, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Chicoutimi, le tout conformément au certificat d'adjudication émis le 20 juin 2013;

QUE les frais de services professionnels (notaire et arpenteur-géomètre si nécessaire) soient à la charge de l'adjudicataire;

ET QUE le maire, ou en cas d'absence, le maire suppléant et le greffier, ou en cas d'absence, l'assistant-greffier, soient autorisés à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente décision.

Adoptée à l'unanimité.

3.3 OSP EN INGÉNIERIE – CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISPORT / ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE – RÉSULTAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – APPEL D'OFFRES 2019-026

VS-CE-2019-289

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction du centre multisport de l'arrondissement de Jonquière (appel d'offres 2019-026 estimé de 667 000 \$, taxes incluses);

Comité exécutif du 4 avril 2019

CONSIDÉRANT que les quatre (4) soumissionnaires sur six (6) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. (NEQ : 1142591438)
6655, boulevard Pierre-Bertrand, bureau 250, Québec (Québec) G2K 1M1
Pointage final : 1.95 Rang : 1 Prix : 684 839,85 \$, taxes incluses

FNX-INNOV INC. (NEQ : 1174002437)
1200, avenue Saint-Jean-Baptiste, bureau 116, Québec (Québec) G2E 5E8
Pointage final : 1.78 Rang : 2 Prix : 728 957,18 \$, taxes incluses

WSP CANADA INC. (NEQ : 1148357057)
125, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1R5
Pointage final : 1.44 Rang : 3 Prix : 878 059,25 \$, taxes incluses

GBI EXPERTS-CONSEILS INC. (NEQ : 1148115281)
255, boulevard Crémazie Est, 9^e étage, Montréal (Québec) H2M 1L5
Pointage final : 1.19 Rang : 4 Prix : 1 108 782,57 \$, taxes incluses

PLURITEC LTÉE (NEQ : 1143954734)
3188, chemin Sainte-Foy, bureau 200, Québec (Québec) G1X 1R4
Pointage intérimaire inférieur à 70 %

LTG inc. (NEQ : 1171470132)
1000, route de l'Église, bureau 130, Québec (Québec) G1V 3V9
Pointage intérimaire inférieur à 70 %

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Bouthillette Parizeau inc.	1	Construction d'un centre multisport / Arrondissement de Jonquière	595 642,40 \$
Total avant taxes :			595 642,40 \$
TPS :		5%	29 782,12 \$
TVQ :		9,975 %	59 415,33 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			684 839,85 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R180132-810.

Adoptée à l'unanimité.

3.4 OSP EN ARCHITECTURE – CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISPORT / ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE – RÉSULTAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – APPEL D'OFFRES 2019-025

VS-CE-2019-290

CONSIDÉRANT que la division de l'approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en architecture pour la construction du centre multisport de l'arrondissement de Jonquière

Comité exécutif du 4 avril 2019

(appel d'offres 2019-025 estimé de 755 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que les quatre (4) soumissionnaires sur six (6) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

ST-GELAIS MONTMINY + ASSOCIÉS ARCHITECTE S.E.N.C.R.L. (NEQ : 3360024775)

2980, boulevard Sainte-Anne, Québec (Québec) G1E 3J3

Pointage final : 2.28 Rang : 1 Prix : 575 780,90 \$, taxes incluses

ABCP ARCHITECTURE (NEQ : 1168446459)

300, rue Saint-Paul, bureau 412, Québec (Québec) G1K 7R1

Pointage final : 2.25 Rang : 2 Prix : 601 608,53 \$, taxes incluses

ARDOISES ARCHITECTURE INC. (NEQ : 1165891665)

260, rue Racine Est, bureau 201, Chicoutimi (Québec) G7H 1R9

Pointage final : 2.22 Rang : 3 Prix : 558 494,61 \$, taxes incluses

GROUPE CONSEIL PLANITECH INC. (NEQ : 1142364406)

2976-A, rue des Aubépines, Jonquière (Québec) G7S 5R2

Pointage final : 2.05 Rang : 4 Prix : 600 000,00 \$, taxes incluses

ÉRIC PAINCHAUD, ARCHITECTE ET ASSOCIÉS INC. (NEQ : 1143405042)

110, rue Racine Est, bureau 222, Chicoutimi (Québec) G7H 1R2

Pointage intérimaire inférieur à 70 %

POIRIER FONTAINE ARCHITECTES (NEQ : 1165224529)

9320, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2N 1N7

Pointage intérimaire inférieur à 70 %

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
St-Gelais, Montminy + Associés Architectes s.e.n.c.r.l.	1	Construction d'un centre multisport / Arrondissement de Jonquière	500 787,91 \$
Total avant taxes :			500 787,91 \$
TPS :			5% 25 039,40 \$
TVQ :			9,975 % 49 953,59 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			575 780,90 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R180132-810.

Adoptée à l'unanimité.

3.5 ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE SERVICES – CORPORATIONS DES CENTRES-VILLES DU TERRITOIRE DE SAGUENAY – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION VS-CE-2018-1406

VS-CE-2019-291

CONSIDÉRANT la résolution VS-CE-2018-1406 en date du 22 novembre 2018 concernant l'attribution d'un contrat de service pour les corporations des centres-villes du territoire de Saguenay;

Comité exécutif du 4 avril 2019

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la résolution;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la résolution VS-CE-2018-1406 soit modifiée afin de remplacer les mots suivants : « ainsi que celui de la Pyramide » par « et du parc du Marché ainsi que la gestion des maisonnettes s'y retrouvant » qui apparaissent dans le premier paragraphe de la conclusion.

Adoptée à l'unanimité.

3.6 RECONNAISSANCE DES ORGANISMES DE SPORT ET DE LOISIR ACTIF – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION VS-CE-2019-251

VS-CE-2019-292

CONSIDÉRANT la résolution VS-CE-2019-251 en date du 21 mars 2019 concernant la reconnaissance des organismes de sport et de loisir actif ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la résolution;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la résolution VS-CE-2019-251 soit modifiée de la façon suivante :

- Retirer « les Marquis de Jonquière » de la liste des organismes de sport reconnus
- Retirer « Les Espoirs AA du Saguenay-Lac-Saint-Jean » et « Équipe de hockey midget développement AAA du Saguenay-Lac-St-Jean inc. » de la liste des organismes de sport reconnus avec conditions

Adoptée à l'unanimité.

3.7 SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES D'ARTS ET CULTURE POUR LE FONCTIONNEMENT 2019

VS-CE-2019-293

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a reconnu les organismes lors de la séance spéciale du comité exécutif du 21 mars dernier;

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leurs demandes financières pour 2019;

CONSIDÉRANT que les montants d'aides financières ont été recommandés par les membres des différentes commissions en mars 2019 et que les membres se sont dits favorables;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles au budget 7000100 et 7000300 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements de l'aide financière 2019 aux organismes d'art et culture tel que démontré dans le tableau suivant :

Organisme	Montant subvention	Montant déjà versé	# Budget
Atelier de musique de Jonquière inc.	13 340,00 \$	-	7000100
Ateliers d'artiste TouTTouT	20 750,00 \$	-	7000100

Comité exécutif du 4 avril 2019

Carrefour socioculturel Au Vieux Théâtre	36 050,00 \$	35 000,00 \$	7000100
Centre BANG	7 681,74 \$	-	7000100
Centre d'histoire Arvida	47 500,00 \$	23 750,00 \$	7000100
Centre national d'exposition	30 150,00 \$	9 250,00 \$	7000100
Corporation des métiers d'arts du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 650,00 \$	-	7000100
École de danse SMG inc.	2 796,42 \$	-	7000100
Espace Côté-Cour	23 759,01 \$	-	7000100
Festival de musique du Royaume inc.	12 500,00 \$	12 500,00 \$	7000100
Harmonie du Saguenay inc.	4 777,50 \$	2 625,00 \$	7000100
La Société de Généalogie du Saguenay	14 059,50 \$	-	7000100
La Société de l'Ordre du bleuet	2 575,00 \$	-	7000100
Le Prisme culturel inc.	6 454,80 \$	-	7000100
Les artistes de la Maestria	6 180,00 \$	6 000 \$	7000100
Les ateliers d'arts plastiques de Jonquière	5 871,36 \$	-	7000100
Les classiques des sciences sociales	1 405,95 \$	-	7000100
Lobe	3 072,70 \$	-	7000100
Patrimoine aéronautique Saguenay-Lac-St-Jean	47 500,00 \$	-	7000300
Société d'horticulture et d'écologie de Chicoutimi	8 435,70 \$	-	7000100
Société historique du Saguenay	79 310,00 \$	38 500 \$	7000100
Théâtre les Amis de chiffon inc.	4 950,00 \$	-	7000100

ET QUE les sommes requises soient puisées dans le budget 7000100 et 7000300.

Adoptée à l'unanimité.

3.8 SOUTIEN FINANCIER AUX ÉVÈNEMENTS 2019

VS-CE-2019-294

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a reconnu les organismes lors de la séance spéciale du comité exécutif du 21 mars dernier;

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leurs demandes financières pour 2019;

CONSIDÉRANT que les montants d'aides financières ont été recommandés par les membres des différentes commissions en mars 2019 et que les membres se sont dits favorables;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles au budget 7000600 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements de l'aide financière 2019 aux organismes promoteurs d'évènements tel que démontré dans le tableau suivant :

Organisme/événement	Montant subvention	Montant déjà versé	# Budget
La Noce Saguenay (La Noce)	30 000 \$	-	7000600
Festival des bières du monde 2010	80 000 \$	45 000 \$	7000600

Comité exécutif du 4 avril 2019

Caravane Films productions (REGARD – Festival international du court métrage à Saguenay)	65 000 \$	50 000 \$	7000600
Théâtre La Rubrique (Festival international des marionnettes de Saguenay)	53 000 \$	-	7000600
Festival des musiques de création du SLSJ (Musique du futur antérieur)	1 000 \$	-	7000600
Le salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean	11 000 \$	-	7000600
Expo agricole de Chicoutimi	33 000 \$	-	7000600
Vitalisation de Kénogami (CVK) inc. (Kénogami en fête)	40 000 \$	-	7000600
Festival des vins de Saguenay	83 000 \$	-	7000600
Productions Zan (Sidanse)	25 000 \$	-	7000600
Les Grandes veillées de La Baie	54 000 \$	-	7000600
Groupe photo média international inc. (Zoom photo festival)	53 000 \$	-	7000600
Fête des saveurs et trouvailles	53 000 \$	15 000 \$	7000600
Alliance chorale régionale la Gaillarde	1 000 \$	-	7000600
Corporation des métiers d'arts (Salon des métiers d'art)	3 000 \$	-	7000600
Festival Bateaux dragon Saguenay	12 000 \$	-	7000600
Le Déluge (Le DÉLUGE)	15 000 \$	-	7000600
Panache (festival mode)	15 000 \$	-	7000600
Corporation Centre-Ville d'Arvida (Fête estivale d'Arvida)	17 500 \$	-	7000600
Les Productions Nopal (Saguenay en feu)	10 000 \$	-	7000600
Corporation Centre-Ville de La Baie (La Fouart)	32 000 \$	-	7000600
L'association des centres-villes de Chicoutimi inc. (Marché de Noël Européen)	43 000 \$	-	7000600
Symposium international de peinture et sculpture du Saguenay-Lac-St-Jean	42 800 \$	-	7000600
Le Rendez-vous musical de Laterrière à saveur régionale	13 500 \$	-	7000600
Club de tennis intérieur Saguenay (Challenger Banque Nationale)	20 000 \$	-	7000600
Association Saguenay à Cheval (Weekend du randonneur)	500 \$	-	7000600
Club de tennis intérieur Saguenay (Championnats Québécois intérieurs de tennis 14 ans et moins)	500 \$	-	7000600
Club de volleyball Saguenay (Championnat Québec 17-18 ans et moins)	500 \$	-	7000600
Partenaires Centre-Ville de Jonquière inc. (Crossfit)	3 500 \$	-	7000600
Carrefour communautaire St-Paul (Fête nationale)	1 000 \$	-	7000600
Réseau des organismes Lac Kénogami ROLK (Fête de la Saint-Jean Baptiste)	500 \$	-	7000600
L'association des centres-villes de Chicoutimi inc. (Je m'en racine et je me cultive)	5 800 \$	-	7000600
Agence VIP (Fête nationale du Québec)	6 200 \$	-	7000600
Corporation Centre-Ville d'Arvida (Ciné-Parc Urbain d'Arvida)	1 700 \$	-	7000600
En août on fête Laterrière	4 200 \$	-	7000600

Comité exécutif du 4 avril 2019

Corporation Centre-Ville d'Arvida (Noël au carré)	5 500 \$	-	7000600
Organisation du baseball mineur de Jonquière (tournoi moustique)	4 000 \$	-	7000600
Voitures anciennes du Saguenay-Lac-St-Jean (V.A.S.L.) (Festi vintage VASL)	1 500 \$	-	7000600
Groupe Artémisia (Symposium rivage aux mille couleurs)	3 000 \$	-	7000600
Club endurance du Fjord (triathlon du Saguenay)	1 500 \$	-	7000600
Club de soccer de Jonquière (festival de fin de saison)	1 300 \$	-	7000600
Comité des loisirs Plateau des Saguenéens (Fête de quartier)	1 000 \$	-	7000600
L'association des centres-villes de Chicoutimi inc. (Illumination du sapin de la rue Roussel)	1 000 \$	-	7000600
Vitalisation de Kéngogami (CVK) inc. (Célébration de Noël d'Antan)	500 \$	-	7000600
Partenaires Centre-Ville de Jonquière (Magie des fêtes)	7 000 \$	-	7000600
Art Nomade	5 000 \$	-	7000600

ET QUE les sommes requises soient puisées dans le budget 7000600.

Adoptée à l'unanimité.

3.9 SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES DE SPORT POUR LE FONCTIONNEMENT 2019

VS-CE-2019-295

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a reconnu les organismes lors de la séance spéciale du comité exécutif du 21 mars dernier;

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leurs demandes financières pour 2019;

CONSIDÉRANT que les montants d'aides financières ont été recommandés par les membres des différentes commissions en mars 2019 et que les membres se sont dits favorables;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles au budget 7500201 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements de l'aide financière 2019 aux organismes de sport tel que démontré dans le tableau suivant :

Organisme	Montant subvention	Montant déjà versé	# Budget
Centre Paul-Étienne Simard	7 165 \$	-	7500201
Tournoi Amateur La Baie	11 385 \$	-	7500201
Centre Multisports La Baie	29 396,50 \$	29 396,50 \$	7500201
Voyageurs de Jonquière inc. (Les)	59 542 \$	-	7500201
Centre Multisports Nazaire-Girard	77 640 \$	26 246,87 \$	7500201

Comité exécutif du 4 avril 2019

ÉQUIPE DE HOCKEY MIDGET DÉVELOPPEMENT AAA DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	88 000 \$	-	7500201
Les Espoirs AA du Saguenay-Lac-St-Jean	27 000 \$	-	7500201
Club de gymnastique sagym inc.	17 290 \$	-	7500201
Club de volley ball Saguenay	520 \$	-	7500201
Club de soccer mineur de Chicoutimi inc.	12 880 \$	-	7500201
Club de tennis intérieur Saguenay inc.	940 \$	-	7500201
Club d'athlétisme Jakours Saguenay	500 \$	-	7500201
Club de boxe olympique de Jonquière	1 160 \$	-	7500201
Club de natation de Jonquière	1 375 \$	-	7500201
Saguenay Synchro	435 \$	-	7500201
Club de soccer de Jonquière	10 920 \$	-	7500201
Association des judokas de Jonquière	3 155 \$	-	7500201
Organisation du baseball mineur de Jonquière (O.B.M.J.) inc.	4 100 \$	-	7500201
Club de golf Saguenay Arvida inc. (Le)	90 \$	-	7500201
Archers de Jonquière (Les)	750 \$	-	7500201
Club de natation Béluga de La Baie	2 000 \$	-	7500201
Club de curling de Kénogami	125 \$	-	7500201
Club de patinage artistique Les Mazurkas inc.	3 410 \$	-	7500201
Club de patinage de vitesse Les F18 de La Baie	1 225 \$	-	7500201
C.P.A. Les Anneaux bleus de La Baie inc.	2 285 \$	-	7500201
Club de golf Port-Alfred inc. (Le)	500 \$	-	7500201
CPV Les Élans de Jonquière	730 \$	-	7500201
Club de gymnastique Jako inc.	9 200 \$	-	7500201
Club de boxe de Chicoutimi	4 370 \$	-	7500201
Club de baseball mineur Laterrière	5 040 \$	-	7500201
Association du base-ball mineur de Chicoutimi inc.	7 155 \$	-	7500201
Association du hockey mineur de Saguenay	88 155 \$	-	7500201

ET QUE les sommes requises soient puisées dans le budget 7500201.

Adoptée à l'unanimité.

**3.10 SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES PLEIN AIR POUR LE
FONCTIONNEMENT 2019**

VS-CE-2019-296

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a reconnu les organismes lors de la séance spéciale du comité exécutif du 21 mars dernier;

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leurs demandes financières pour 2019;

CONSIDÉRANT que les montants d'aides financières ont été recommandés par les membres des différentes commissions en mars 2019 et que les membres se sont dits favorables;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles au budget 7500530 et 7500521 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

Comité exécutif du 4 avril 2019

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements de l'aide financière 2019 aux organismes plein air tel que démontré dans le tableau suivant :

Organisme	Montant subvention	Montant déjà versé	# Budget
Club de montagne Saguenay	1 000 \$	-	7500530
Club de voile du Saguenay inc.	1 000 \$	-	7500530
Association Saguenay à Cheval	1 000 \$	-	7500530
ZIP Saguenay	6 370 \$	4 500 \$	7500530
Association pour la protection du Lac Kénogami	1 000 \$	-	7500530
Association sportive Mars-Moulin inc.	1 000 \$	-	7500530
Organisme de bassin versant du Saguenay	31 850 \$	-	7500530
EUREKÔ!	51 680 \$	-	7500530
Les Verts Boisés du Fjord	47 500 \$	25 000 \$	7500530
Groupe des Écorceurs	33 250 \$	17 500 \$	7500530
Vélo Saguenay	74 448 \$	40 366 \$	7500530
Club de ski de fond Le Norvégien	66 500 \$	35 000 \$	7500530
Camping Jonquière inc.	49 869 \$	-	7500530
Corporation du parc de la rivière-du-moulin	59 339 \$	25 000 \$	7500521
Société Bélu inc.	87 685 \$	46 150 \$	7500530
Centre plein air du Portage	14 250 \$	-	7500530
Association des ambassadeurs du Horst de Kénogami	9 500 \$	-	7500530
Groupe Nature Animée	23 750 \$	12 500 \$	7500521

ET QUE les sommes requises soient puisées dans le budget 7500530 et 7500521.

Adoptée à l'unanimité.

3.11 SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR LE FONCTIONNEMENT 2019

VS-CE-2019-297

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a reconnu les organismes lors de la séance spéciale du comité exécutif du 21 mars dernier;

CONSIDÉRANT que la Politique de soutien aux organismes reconnus, volet financier a été acceptée lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT que les organismes reconnus ont déposé leurs demandes financières pour 2019;

CONSIDÉRANT que les montants d'aides financières ont été recommandés par les membres des différentes commissions en mars 2019 et que les membres se sont dits favorables;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles aux budgets 7000901, 7000902 et 7000903 du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à procéder aux versements de l'aide financière 2019 aux organismes communautaires tel que démontré dans le tableau suivant :

Comité exécutif du 4 avril 2019

Organisme	Montant subvention	Montant déjà versé	# Budget
Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (A.D.H.I.S.)	14 178 \$	-	7000901
Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées Saguenay-Lac-St-Jean (ARLPH)	100 \$	-	7000902
Intégraction La Baie	12 008 \$	-	7000901
Interassociation des personnes handicapées du Saguenay	1 000 \$	-	7000901
L'Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière	2 100 \$	-	7000902
Centre d'action bénévole de Chicoutimi inc.	1 000 \$	-	7000901
Centre d'action bénévole de Jonquière	1 000 \$	-	7000902
Centre d'action bénévole de Laterrière	1 000 \$	-	7000901
Le Centre communautaire Horizon 3 ^e âge Chicoutimi	800 \$	-	7000901
Carrefour jeunesse emploi Saguenay inc.	95 000 \$	-	7000901
Place du Presbytère / Les entreprises jeunesse	25 000 \$	12 500 \$	7000901
Fondation de ma vie	25 000 \$	-	7000901
Deuil 02	3 931 \$	-	7000901
Regroupement des sourds et malentendants du Saguenay-Lac-St-Jean	500 \$	-	7000902
Maison d'accueil et d'hébergement "La Chambrée"	1 000 \$	-	7000902
Maison d'hébergement Le Séjour	31 850 \$	17 500 \$	7000902
Centre féminin du Saguenay inc.	1 000 \$	-	7000901
Maison de l'espoir du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.	26 845 \$	14 750 \$	7000903
Café jeunesse de Chicoutimi inc.	11 000 \$	-	7000901
Centre des enfants	20 000 \$	10 000 \$	7000901
Carrefour communautaire St-Paul	7 500 \$	-	7000901
Corporation les ados et la vie de quartier	64 000 \$	27 000 \$	7000901
Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi	6 000 \$	-	7000901
Entre-Êtres	20 000 \$	10 000 \$	7000901
Local Jeunes Centre-Ville de Chicoutimi	43 680 \$	15 000 \$	7000901 7000903
Centre l'Escale de Jonquière inc.	1 000 \$	-	7000902
Maison des familles de La Baie	1 962 \$	-	7000903
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	1 000 \$	-	7000901
Aînés et les aînées de Jonquière inc. (Les)	61 723 \$	-	7000902
La Maison des jeunes de Jonquière inc.	44 085 \$	23 869 \$	7000902
La Maison des jeunes de Laterrière inc.	20 000 \$	10 000 \$	7000901
Maison des jeunes de La Baie inc.	6 750 \$	-	7000903
Maison des jeunes de Shipshaw	1 000 \$	-	7000902
Palli-aide accompagnement en soins palliatifs du Saguenay inc.	1 000 \$	-	7000901
Association des parents d'adolescents de Chicoutimi	1 000 \$	-	7000903
Association des parents d'ados du Fjord (L')	800 \$	-	7000903
Association Panda du Saguenay Lac-St-Jean	1 000 \$	-	7000903
Joujouthèque Saguenay	2 525 \$	-	7000902
Le service "Les Habitations partagées du Saguenay"	5 000 \$	-	7000901

Comité exécutif du 4 avril 2019

Aide-parents plus inc.	1 000 \$	-	7000903
Organisme les apprentis (Bambinerie du Fjord)	1 500 \$	-	7000903
Centre d'intervention familiale Le Transit	1 000 \$	-	7000903
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais	1 000 \$	-	7000901
Corporation de développement communautaire des deux rives	1 000 \$	-	7000902
Corporation de développement communautaire du ROC	1 000 \$	-	7000901
La Table de la sécurité alimentaire de Jonquière	1 000 \$	-	7000902
Réseau des organismes Lac Kénogami ROLK	1 000 \$	-	7000902
Jonquière-Médec	9 500 \$	-	7000902
Comité Enfaim	1 000 \$	-	7000901
École nationale d'apprentissage par la marionnette	13 650 \$	-	7000901
Groupe de ressources pour le trouble de panique et autres troubles anxieux G.R.T.P.	1 000 \$	-	7000901
Le Maillon	1 000 \$	-	7000901
Premiers Secours Saguenay	1 365 \$	-	7000902
Moisson Saguenay-Lac-St-Jean	36 000 \$	-	7000901
Service alimentaire "La Recette"	1 000 \$	-	7000901
La Soupe populaire de Chicoutimi inc.	30 000 \$	-	7000901
La Soupière de Jonquière	30 000 \$	-	7000902
Popote express Chicoutimi	1 000 \$	-	7000901
Popote mobile de La Baie	7 000 \$	-	7000903
Soupière de La Baie	7 000 \$	-	7000903
Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	18 236 \$	-	7000901
Service budgétaire et communautaire de Jonquière	1 000 \$	-	7000902
Service budgétaire populaire de La Baie et Bas Saguenay	1 000 \$	-	7000903
La société St-Vincent de Paul conseil particulier de Chicoutimi (M)	4 559 \$	-	7000901
Société Saint-Vincent-de-Paul conseil provincial du Québec – Conseil particulier Saint-Cyrille (F)	1 000 \$	-	7000902
Société de Saint-Vincent-de-Paul conseil particulier masculin Jonquière/Kénogami	1 000 \$	-	7000902
Société Saint-Vincent-de-Paul conseil particulier masculin La Baie	1 000 \$	-	7000903
Caserne de jouets du Saguenay (C.J.S.) inc.	896 \$	-	7000901
Les Enfants comme les autres	896 \$	-	7000902
Service de travail de rue de Chicoutimi	42 000 \$	11 000 \$	7000901
La ligue des cadets de l'air du Canada Québec – Escadron 657 de La Baie	1 589 \$	-	7000903
Les Scouts 1er St-Dominique de Jonquière	450 \$	-	7000902
Comité civil de l'Escadrille 634 de Jonquière inc.	400 \$	-	7000902
La ligue des cadets de l'armée du Canada – Corps de cadets 2646 Jonquière	200 \$	-	7000902
APHV-02, secteur Jonquière	450 \$	-	7000902
Club amical âge d'or Jonquière	300 \$	-	7000902
Le Club amitiés-loisirs de l'âge d'or St-Laurent de Jonquière	900 \$	-	7000902

Comité exécutif du 4 avril 2019

Club âge d'or "La Jouvence" de la municipalité de Lac-Kénogami	1 000 \$	-	7000901
Les blés d'or de St-Antoine	2 425 \$	-	7000901
Club âge d'or "Les Sages " de St-Philippe de Jonquière	9 458 \$	-	7000902
Club FADOQ Arvida	600 \$	-	7000902
Club FADOQ St-Jean-Eudes	500 \$	-	7000902
Les retraités de l'Alcan Saguenay et Lac Saint-Jean inc.	1 000 \$	-	7000902
Centre du Lac Pouce	45 396 \$	-	7000901 7500530
Corporation des loisirs St-Antoine de Chicoutimi	26 368 \$	15 821 \$	7000901
Centre social Christ-Roi	26 094 \$	13 047 \$	7000901
Corporation des loisirs Sydenham	18 191 \$	14 728 \$	7000901
Corporation des loisirs Ste-Claire de Chicoutimi	17 615 \$	10 569 \$	7000901
Corporation des loisirs Hamel, Fradette et Gobeil inc.	18 191 \$	10 915 \$	7000901
Comité des loisirs Victor-Guimond	18 767 \$	11 260 \$	7000901
Comité des loisirs St-Pierre inc.	17 039 \$	10 223 \$	7000901
Comité des loisirs Saint-Paul inc.	17 039 \$	10 223 \$	7000901
Comité des loisirs St-Nom-de-Jésus de Chicoutimi	21 415 \$	12 849 \$	7000901
Pavillon Bon-Air (comité de loisirs St-Luc)	52 776 \$	31 666 \$	7000901
Comité des loisirs Plateau des Saguenéens	8 418 \$	5 051 \$	7000901
Comité des loisirs des Trois paliers inc.	6 797 \$	4 078 \$	7000901
Comité des loisirs du quartier des oiseaux	21 415 \$	12 849 \$	7000901
Le comité des loisirs Pibrac	1 000 \$	-	7000902
Le comité des loisirs Jonquière-Nord	1 000 \$	-	7000902
LOISIRS DU PARC IMO HABITAT 2000	4 850 \$	-	7000901

ET QUE les sommes requises soient puisées dans les budgets 7000901, 7000902 et 7000903.

Adoptée à l'unanimité.

3.12 RECONNAISSANCE DES ORGANISMES – ABROGATION DES RÉOLUTIONS VS-CE-2019-252, VS-CE-2019-254 ET VS-CE-2019-255

VS-CE-2019-298

QUE la Ville de Saguenay accepte d'abroger les résolutions VS-CE-2019-252, VS-CE-2019-254 et VS-CE-2019-255.

Adoptée à l'unanimité.

3.13 RECONNAISSANCE DES ORGANISMES – LOISIRS CULTURELS

VS-CE-2019-299

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté le 4 juin 2018 une politique de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT que les organismes anciennement reconnus ou non ont été invités à compléter le formulaire de demande de reconnaissance en ligne du 1^{er} novembre au 14 décembre 2018;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'analyse desdites demandes par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, selon les modalités et les critères de la politique de reconnaissance des organismes;

Comité exécutif du 4 avril 2019

CONSIDÉRANT que les dossiers des organismes du secteur du loisir culturel ont été présentés à la Commission des arts, de la culture et du patrimoine du 15 mars 2019 et respectent les recommandations de celle-ci;

CONSIDÉRANT que les organismes non reconnus ne sont pas admissibles à la politique de soutien – volet financier qui sera adoptée le 1^{er} avril 2019;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay reconnaisse les organismes de la liste suivante :

- Alliance chorale régionale la Gaillarde
- Club de Bridge Coeur Atout
- Club de photo de La Baie
- Club de scrabble Amis-Mots de Chicoutimi
- Club Philatélique du Saguenay
- Club radio-amateur baieriverain CRAB
- Guilde «Les courtpointières du Saguenay»
- La Société de Généalogie du Saguenay
- Le Choeur Dal Segno
- Le choeur prélude
- Saguenay Swing
- Société d'horticulture de Jonquière
- Société d'horticulture et d'écologie de Chicoutimi

ET QUE la Ville de Saguenay reconnaisse avec conditions les organismes de la liste suivante :

- Au Royaume de la courtpointe
- Cercle des mycologues du Saguenay
- Choeur Amadeus
- Club de conversation Los Retoricos du Saguenay
- Club de minéralogie du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Club de photo Chicoutimi
- Club de photo JAK
- Club d'échecs de Jonquière
- Club d'échecs de Saguenay
- Harmonie Saguenay inc.
- La nuit des chœurs à Saguenay
- L'association Québec-France-Saguenay
- L'Ensemble vocal du Fjord
- Ligue d'improvisation de Saguenay et des environs
- Orchestre Harmonique de La Baie
- Radio amateur Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Société d'étude et de conférences
- Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Voitures anciennes du Québec, Saguenay-Lac-St-Jean
- Cercle de fermières St-Alexis de La Baie (réf. 0941)
- Cercle de fermières St-Alphonse de La Baie (réf. 0940)
- Cercle de fermières de Chicoutimi (réf. 0762)
- Cercle de fermières de Laterrière (réf. 0841)
- Cercle de fermières du Québec (Cercle des fermières St-Antoine Jonquière-Nord (réf. 0949)
- Cercle de fermières St-Léonard de Shipshaw (réf. 1148)
- Cercle de fermières St-Rosaire de Jonquière (réf. 1132)

ET QUE la Ville de Saguenay ne pourra donner suite aux demandes d'aide financière au

fonctionnement déposées par les organismes non reconnus.

Adoptée à l'unanimité.

3.14 RECONNAISSANCE DES ORGANISMES – ARTS ET CULTURE

VS-CE-2019-300

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté le 4 juin 2018 une politique de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT que les organismes anciennement reconnus ou non ont été invités à compléter le formulaire de demande de reconnaissance en ligne du 1er novembre au 14 décembre 2018;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'analyse desdites demandes par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, selon les modalités et les critères de la politique de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT que les dossiers des organismes du secteur arts et culture d'évènements ont été présentés à la Commission des arts, de la culture et du patrimoine du 15 mars 2019 et respectent les recommandations de celle-ci;

CONSIDÉRANT que les organismes non reconnus ne sont pas admissibles à la politique de soutien – volet financier qui sera adoptée le 1er avril 2019;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay reconnaisse les organismes de la liste suivante :

- Association professionnelle des écrivains de la Sagamie
- Atelier de musique de Jonquière inc.
- Ateliers d'artistes TouTTouT
- Bande sonimage
- Caravane Films Productions
- Centre BANG
- Centre d'histoire Arvida
- Centre historique de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi
- Ciné-club de Jonquière
- Corporation des métiers d'arts du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Diffusion Saguenay inc.
- École de danse SMG inc.
- École de musique et de solfège de Chicoutimi inc.
- Ensemble folklorique des Farandoles de Chicoutimi inc.
- Espace Côté-Cour
- Festival de musique du Royaume inc.
- Festival des musiques de création du Saguenay-Lac-Saint-Jean inc.
- Groupe photo média international inc.
- La corporation du musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du site de la pulperie
- La Tortue noire
- Le Déluge
- Le Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean
- L'école de musique de La Baie inc.
- Les ateliers d'arts plastiques de Jonquière
- Les Concerts de la Chapelle Saint-Cyriac
- Les productions du C.E.M. inc.
- L'Oeuvre de l'Autre
- Musée du Fjord
- Objectif scène
- Orchestre des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-St-Jean
- Patrimoine aéronautique Saguenay-Lac-St-Jean

Comité exécutif du 4 avril 2019

- Société d'art lyrique du Royaume
- Société historique du Saguenay
- Théâtre à bout portant
- Théâtre CRI
- Théâtre du faux coffre
- Théâtre La Rubrique
- Théâtre les Amis de chiffon inc.

ET QUE la Ville de Saguenay reconnaisse avec conditions les organismes de la liste suivante :

- Art Nomade
- Association des cordes du Saguenay-Lac-St-Jean
- Bibliothèque de Laterrière
- Bibliothèque de Shipshaw
- Carrefour socioculturel Au Vieux Théâtre
- Centre JMC Saguenay
- Concours d'histoire Raymond-Labonté
- Conseil régional de la culture Saguenay-Lac-St-Jean
- École Florence Fourcaudot Spirale Expression Danse
- Festival de jazz et blues Héritage
- Festival international des rythmes du monde
- Groupe Artémisia
- Jonquière en musique
- La Boîte Rouge Vif
- La Noce Saguenay
- La Société de l'Ordre du bleuet
- L'Académie de danse du Saguenay
- Le Prisme culturel
- Le prix littéraire Damase Potvin
- Le rendez-vous musical de Laterrière à saveur régionale
- Le rendez-vous musical de Laterrière à saveur régionale
- Les artistes de la Maestria
- Les classiques des sciences sociales
- Les Grandes veillées de La Baie
- Les porteurs de musique
- L'Institut des arts au Saguenay
- Lobe
- Productions Zan
- Racines gumboot
- Sessions musicales Intermezzo Saguenay
- Symposium international de peinture et sculpture du Saguenay-Lac-St-Jean
- Théâtre 100 masques

ET QUE la Ville de Saguenay ne pourra donner suite aux demandes d'aide financière au fonctionnement déposé par les organismes non reconnus.

Adoptée à l'unanimité.

3.15 RECONNAISSANCE DES ORGANISMES – PROMOTEURS D'ÉVÈNEMENTS

VS-CE-2019-301

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a adopté le 4 juin 2018 une politique de reconnaissance des organismes;

CONSIDÉRANT que les organismes anciennement reconnus ou non ont été invités à compléter le formulaire de demande de reconnaissance en ligne du 1er novembre au 14 décembre 2018;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'analyse desdites demandes par le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, selon les modalités et les critères de la politique de reconnaissance des

Comité exécutif du 4 avril 2019

organismes;

CONSIDÉRANT que les dossiers des organismes promoteurs d'évènements ont été présentés à la Commission des finances du 1er mars 2019 et respectent les recommandations de celle-ci;

CONSIDÉRANT que les organismes non reconnus ne sont pas admissibles à la politique de soutien – volet financier qui sera adoptée le 1er avril 2019;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay reconnaisse l'organisme de la liste suivante :

- Tournoi de basketball du Saguenay

ET QUE la Ville de Saguenay reconnaisse avec conditions les organismes de la liste suivante :

- L'association des centres-villes de Chicoutimi inc.
- Expo agricole de Chicoutimi inc.
- Saguenay en neige inc.
- Fête des saveurs et trouvailles
- Vitalisation de Kénogami (CVK) inc.
- Partenaires Centre-Ville de Jonquière (PCVJ) inc.
- Corporation Centre-Ville de La Baie
- Corporation Centre-Ville d'Arvida
- Festival des vins de Saguenay
- Coupe des nations – Ville Saguenay
- En août on fête Laterrière
- Agence VIP
- Panache (festival mode)
- Festival bateaux dragons Saguenay
- Festival des bières du monde 2010
- Tournoi provincial de hockey Pee Wee de Jonquière inc.
- Les productions Nopal

ET QUE la Ville de Saguenay ne pourra donner suite aux demandes d'aide financière au fonctionnement ou de soutien financier aux évènements déposées par les organismes non reconnus.

Adoptée à l'unanimité.

3.16 COMMISSION DES RESSOURCES HUMAINES –COMPTE-RENDU DU 1^{ER} AVRIL 2019

VS-CE-2019-302

QUE la Ville de Saguenay approuve et adopte le rapport de la réunion tenue le 1^{er} avril 2019 par la Commission des ressources humaines, dont copie a été remise à chacun des membres du comité.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 9h00.

MAIRE SUPPLÉANT

GREFFIÈRE